PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ | UP8

Unité Paysagère 8
Prairies

RÉPARTITION DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

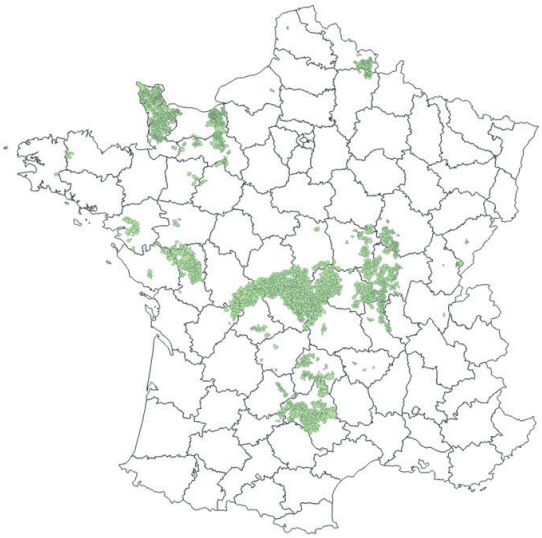

DESCRIPTION PAYSAGÈRE

Paysages de prairies **dominées par l'élevage**, structurés par un **bocage dense de haies et d'arbres** (chênes, frênes), sur un relief varié de plateaux, vallons et gorges. Présence fréquente de zones humides (étangs, fossés, ruisseaux) et de boisements feuillus sur versants et fonds de vallées.

Densité moyenne de haies
86,2 m/ha

Les assolements sont dominés par les prairies (52 %) et les forêts de feuillus (26 %), loin devant les céréales à paille (6,5 %) et le maïs (5 %), tandis que les autres types représentent au total 10 %.

DESCRIPTION AGRICOLE

OTEX[1] majoritaire : Bovins viande
Élevage bovin : 274 938 VL et 738 510 VA (en 2020)
Part de prairies permanentes dans la SAU : 63,6 % en moyenne
SAU moyenne par ferme (toutes spécialisations) : 85 ha (de 2,3 à 484 ha)

Ces territoires se caractérisent par des zones de prairies majoritaires, entremêlées de zones de cultures principalement : céréales à paille et maïs.

L'élevage a façonné le paysage par le maintien des prairies, la création d'estives ou la pratique du sylvopastoralisme.

SAU moyenne par ferme - Toutes filières (ha) sur les communes représentatives de l'UP8

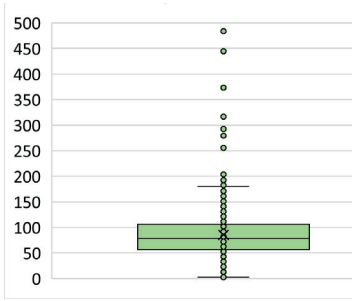

Comment lire un boxplot

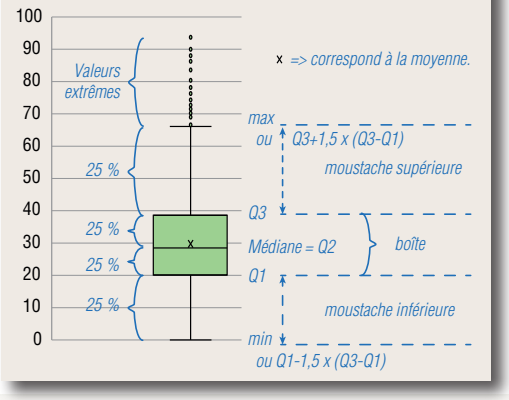

Part des prairies permanentes dans la SAU (%)

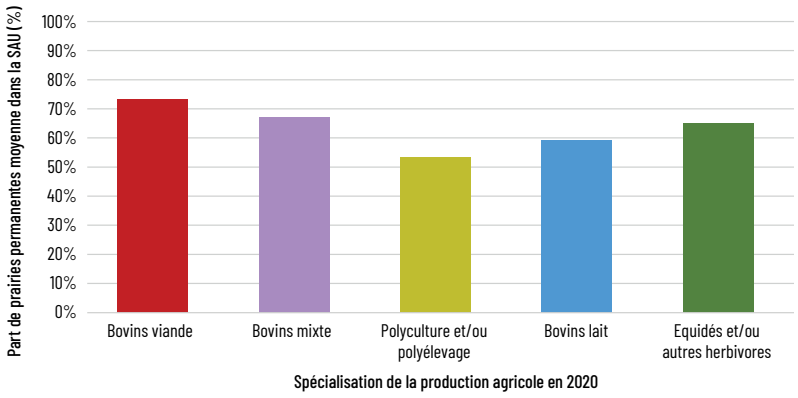

Spécialisation de la production agricole en 2020 (17 types)

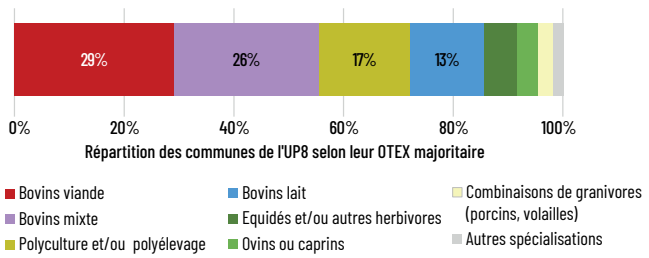

[1] OTEX (Orientation Technico-économique des Exploitations agricoles) : typologie des exploitations agricoles basée sur leur production dominante sur le plan économique. Les données sont diffusées en ligne à l'échelle des communes ; les informations au niveau des exploitations nécessitent un accès spécifique, généralement soumis à autorisation et payant. Les données fournies dans cet encadré sont donc issues du regroupement à l'échelle communal.

PRATIQUES SUR LES FERMES DE L'ÉCHANTILLON

Éléments du paysage

DENSITÉ EN IAE*

(Part du territoire agricole comportant des Infrastructures AgroÉcologiques (IAE), cet indicateur repose sur le comptage des mailles intégrant au moins une IAE)

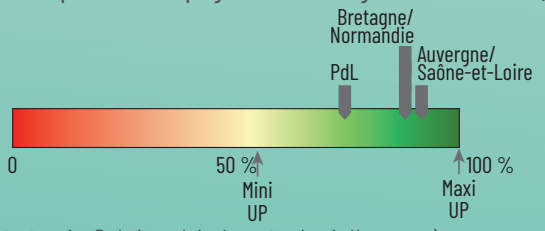

* IAE (Infrastructures AgroEcologiques : haies, bosquets, arbres isolés, mares, ...).

CAPACITÉ D'ACCUEIL DE BIODIVERSITÉ

(Surface de biodiversité développée en ha par ha de SAU, cet indicateur repose sur l'identification des IAE présentes sur le parcellaire et sur l'application de coefficients de conversion de surface développée (en m²))

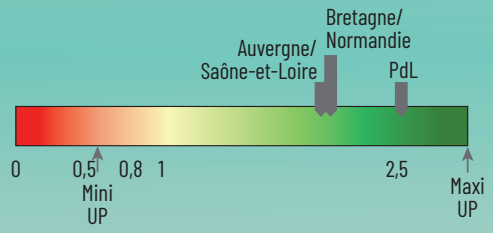

PRATIQUES D'ENTRETIEN DES IAE

(Pourcentage des fermes enquêtées réalisant des pratiques favorables à la biodiversité)

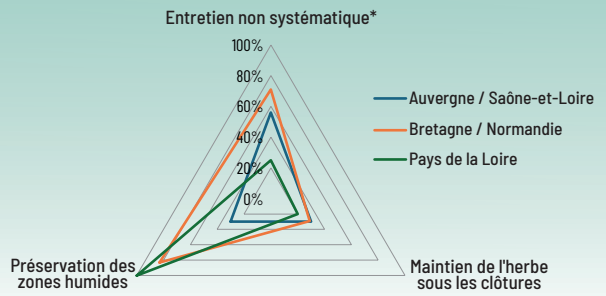

* Entretien raisonné, excluant les coupes à ras ou mise au carré, et si possible différencié.

Pratiques spécifiques aux cultures

PRATIQUES DE GESTION DES CULTURES

(Part des fermes enquêtées mettant en œuvre des pratiques favorables à la biodiversité)

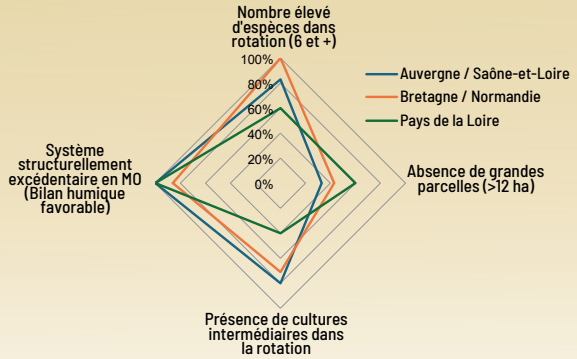

Pratiques spécifiques aux prairies

PRATIQUES DE GESTION DES PRAIRIES PERMANENTES

(Part de prairies permanentes recevant des pratiques favorables à la biodiversité, cet indicateur repose sur la fertilisation et l'intensité d'utilisation de ces surfaces (pression de pâturage, type de fauche))

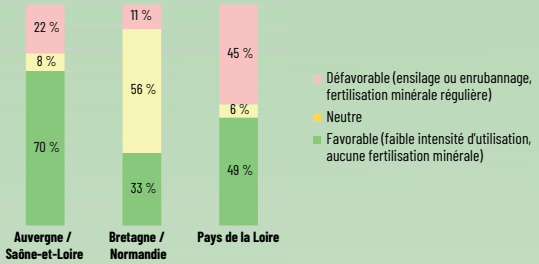

CHARGEMENT MOYEN À L'HECTARE D'HERBE

(Cet indicateur repose sur le rapport entre le cheptel herbivore exprimé en UGB et la surface de prairies)

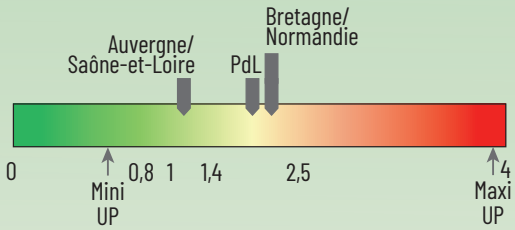

PRÉCOCITÉ DE LA 1ÈRE FAUCHE DES PRAIRIES PERMANENTES

(Part de fermes concernées, on considère dans cet outil une fauche précoce avant mai et une fauche tardive après la mi-juin)

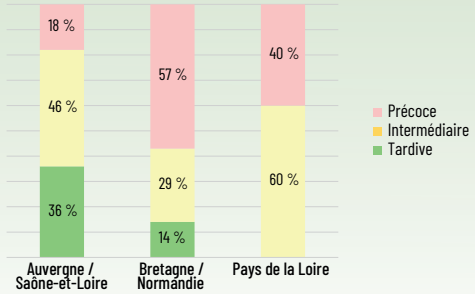

DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON ENQUÊTÉ

23
c'est le nombre de fermes enquêtées entre 2018 et 2025

dont **10** en bovins lait et **12** en bovins viande et **1** en mixte (atelier bovins lait et atelier bovins viande)

dont **11** en Auvergne/Saône-et-Loire, **7** en Bretagne / Normandie et **5** en Pays de la Loire

128 ha
de SAU moyenne
(et entre 18 et 253 ha)

91 UGB
moyen
(et entre 19 et 183 UGB)

64 %
de part de prairies dans la SAU
en moyenne
(et entre 19 % et 100 %)

PLAN D'ACTION GÉNÉRIQUE

Les exploitations bovines constituent déjà des espaces riches en biodiversité, les leviers proposés visent avant tout à accompagner les acteurs des filières dans la valorisation et l'amélioration de cet enjeu, permettant à chacun de s'approprier les actions les plus adaptées à son contexte.

LES LEVIERS

- **MAINTENIR UNE DIVERSITÉ ET UNE DENSITÉ D'HABITATS GRÂCE AUX HAIES, BOSQUETS, ARBRES ET ARBUSTES**

  Ces habitats sont indispensables pour accueillir une flore et faune sauvage variée tout au long de l'année sur les territoires qui en sont particulièrement dépourvus.

- **LES ÉVENTUELLES ZONES HUMIDES SONT BIEN PROTÉGÉES**

  De nombreuses espèces vivent dans ces écosystèmes particuliers et sont donc préservées par un entretien limité, une mise en défens ou une clôture en retrait.

- **PRIVILÉGIER DES PRATIQUES D'ENTRETIEN PEU INTENSIVES SUR LES IAE**

  En laissant des lisières de bois et les zones en herbe sous les clôtures, on préserve le lieu de vie de nombreuses espèces (auxiliaires de cultures -pollinisateurs- ou des prédateurs des ravageurs des cultures). On trouve dans les lisières à la fois des espèces forestières et des milieux ouverts, apportant ainsi des ressources alimentaires variées, avec des espèces végétales parfois absentes dans les milieux environnants.

- **PRIVILÉGIER DES PRATIQUES PEU INTENSES SUR LES PRAIRIES PERMANENTES**

  Maintenir des surfaces en herbe et conserver une faible pression (foin séché au sol, pâturage extensif par exemple) sur celles-ci permet de conserver la diversité des espèces végétales et de peu perturber les habitats pouvant accueillir une faune variée.

- **ADAPTER LA GESTION ET LA PRESSION DE PÂTURAGE**

  Pour les fermes présentant un chargement à l'ha d'herbe plutôt élevé , la gestion de la pression de pâturage et la répartition des lots sur les parcelles est d'autant plus importante que dans les autres fermes.

- **RETARDER LA FAUCHE DE CERTAINES PARCELLES EN PRAIRIES PERMANENTES LORSQUE CELA NE COMPROMET PAS LA QUALITÉ DES FOURRAGES**

  En repoussant de quelques jours voire quelques semaines la date de fauche de certaines parcelles (présentant un rendement plus faible ou avec une plus faible portance) on protège un peu plus les espèces sauvages aux étapes charnières de leurs cycles de vie.

- **DIVERSIFIER LES ROTATIONS**

  Des rotations longues et diversifiées, comportant des espèces en mélange et des cultures intermédiaires, et alternant des cultures d'hiver et de printemps, sont idéales pour la biodiversité. En effet, cette diversité végétale attire une diversité d'espèces animales (notamment chez les pollinisateurs), et rend plus résilient face aux aléas climatiques, puisque les espèces végétales ne sont pas sensibles de la même façon aux conditions météorologiques.

- **RÉDUIRE LA TAILLE DES PARCELLES À MOINS DE 12 HA SI LA CONFIGURATION DU PARCELLAIRE LE PERMET.**

  En implantant des éléments comme des haies, alignements d'arbres, bandes enherbées pour séparer les parcelles, on augmente le nombre d'habitats et de zones refuges pour la faune (pollinisateurs par exemple) et on crée aussi des zones d'ombre et des abris pour les animaux d'élevage. De plus, démultiplier le linéaire de bordure offre plus de zones d'interfaces indispensables pour de nombreux insectes (pollinisateurs par exemple).

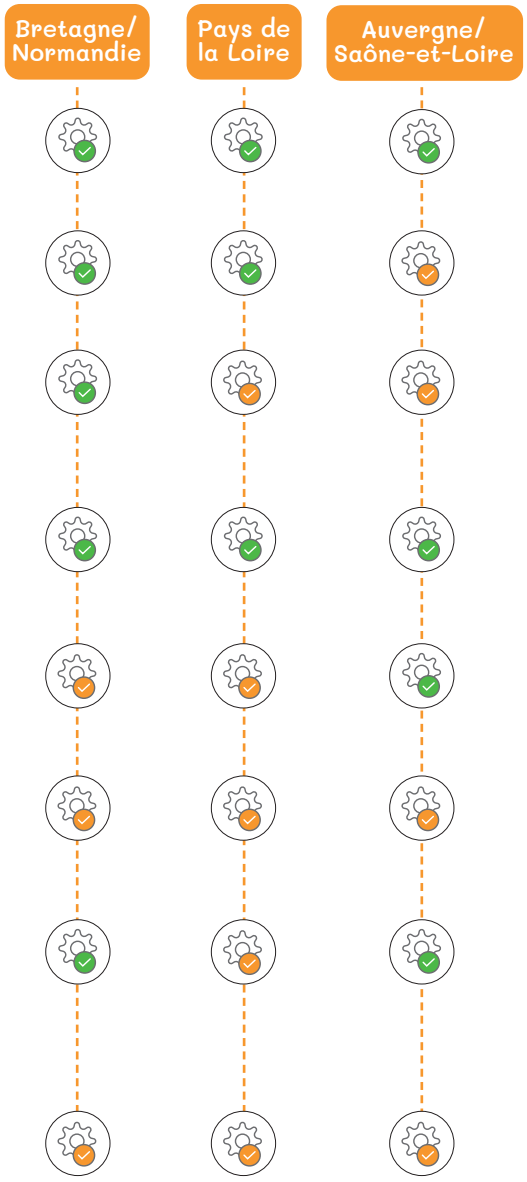

Généralement déjà pratiqué — *Pratiques à développer*

Utilisation de l'outil BIOTEX et des indicateurs qui le composent

Par souci de simplification et de lisibilité, seuls certains indicateurs de l'outil sont présentés dans ces fiches. Leur mode de calcul et leurs seuils sont explicités dans la double page suivante. Les seuils présents dans la méthode BIOTEX ont été établis à partir des résultats du projet CASDAR INDIBIO (2011-2013), qui visait à développer et valider des indicateurs pour évaluer l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité ordinaire dans les systèmes d'élevage. Pour ce faire, des mesures directes ont été réalisées sur six taxons représentatifs - flore, vers de terre, bourdons, orthoptères, chiroptères et oiseaux - afin d'évaluer les effets des pratiques agricoles et des éléments du paysage sur ces groupes.

DENSITÉ EN IAE

Indicateur quantitatif

Méthode de calcul : Récupération du parcellaire de l'agriculteur → projection sur Google Earth Pro → Application d'une grille de 484 cases à une hauteur de 5 km pour avoir des cases de quelques hectares de surface (cette grille doit couvrir au moins la grande majorité du parcellaire de l'exploitation) → sur les 484 cases, décompte du nombre de cases de territoire agricole (hors ville et forêt) comportant au moins 1 IAE → conversion en pourcentage

Seuils : Si > 50 % → favorable, si < 30 % → Défavorable, entre 30 et 50 % → neutre

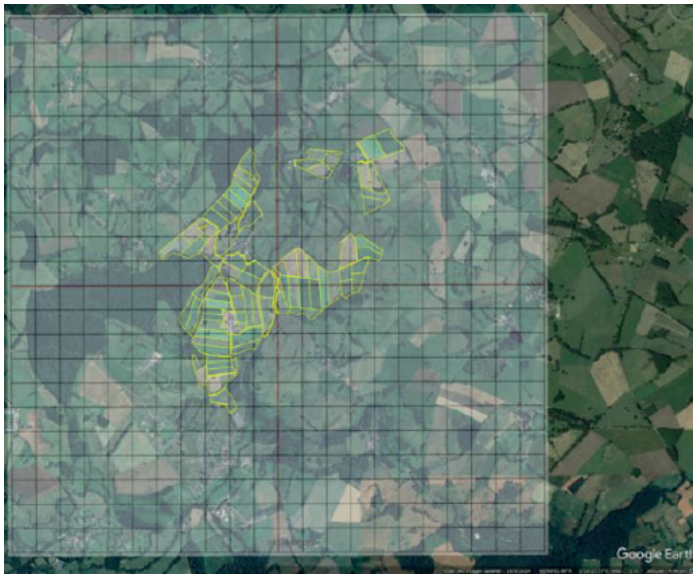

CAPACITÉ D'ACCUEIL DE BIODIVERSITÉ (SURFACE DE BIODIVERSITÉ DÉVELOPPÉE (SBD))

Indicateur quantitatif

Méthode de calcul : Inventaire des IAE (mètres linéaires de haies ou de lisières, surfaces de bosquets, nombre d'arbres, ...) par type grâce au parcellaire visible sur TélePAC et sous le contrôle de l'agriculteur ⇒ application d'un coefficient* par type d'IAE représentant la capacité d'accueil de biodiversité pour chaque type d'IAE ⇒ Somme (d'abord en m^2 puis transformée en ha de biodiversité développée) à comparer à la SAU

*Chaque type d'IAE a été modélisé sous une forme simple (cylindre pour un arbre, pavé pour une haie par exemple). Lorsque l'on déplie le patron de cette forme, on obtient une surface (en m^2), considérée comme la surface qui peut accueillir de la biodiversité sur cette IAE. Pour exemple, un arbre isolé moyen de 12 m de haut et ayant un diamètre de houppier de 10 m présente une surface de biodiversité de 534 m^2 ($(12 \times 10 \times \pi) + 2 \times (\pi \times 5^2)$). On appliquera donc un coefficient de 534 pour chaque arbre isolé « moyen ».

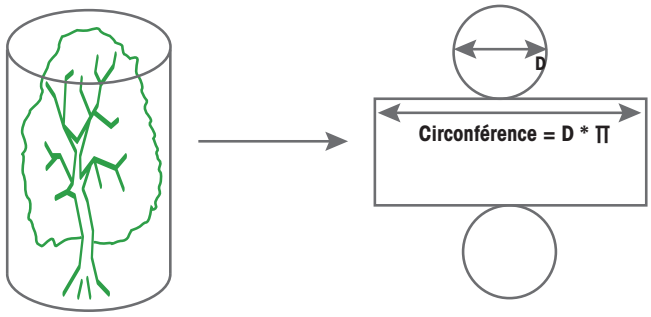

Seuils : Si rapport SBD/SAU > 0.7 ⇒ favorable, si < 0.5 ⇒ Défavorable, entre 0.5 et 0.7 ⇒ neutre

PRATIQUES D'ENTRETIEN DES IAE

Le graphe présent dans cette fiche synthétique regroupe les résultats de 3 indicateurs présents dans BIOTEX.

Mode d'entretien des haies et lisières de forêts		Mode d'entretien des zones en herbe sous les clôtures		Utilisation des zones humides	
Indicateur qualitatif		Indicateur qualitatif		Indicateur qualitatif	
Question binaire		Question binaire		Question binaire	
Coupe à ras ou « au carré » systématique, chaque année → Défavorable	Entretien non systématique, raisonné, excluant les coupes à ras ou au carré et si possible différencié → Favorable	Désherbage systématique → Défavorable	Conservation de l'herbe sous les clôtures → Favorable	Drainage, pompage, captage → défavorable	Mise en défens → Favorable
Déclaratif agriculteur					

ANNEXE

MÉTHODE DE CALCUL

PRATIQUES DE GESTION DES CULTURES

Le graphe présent dans cette fiche synthétique regroupe les résultats de 4 indicateurs présents dans BIOTEX.

Nombre d'espèces végétales dans la rotation			Nombre de parcelles de 12 ha et plus			Présence de cultures intermédiaires dans la rotation dès que possible		Bilan humique de la ferme	
Indicateur quantitatif			Indicateur quantitatif			Indicateur qualitatif		Indicateur quantitatif	
Question à l'agriculteur			Question à l'agriculteur ou vérification taille parcelles sur TéléPAC			Question binaire		Calcul à partir de la modélisation des besoins en MO (climat, argiles) et des apports de MO sur l'exploitation (épandage, pâturage, ...)	
Jusqu'à 3 inclus → Défavorable	4 à 6 inclus → Neutre	À partir de 7 → Favorable	3 et plus → Défavorable	1 ou 2 → Neutre	Aucune → Favorable	Non → Défavorable	Oui → Favorable	< -150 kg → Défavorable	> 150 kg → Favorable
Déclaratif agriculteur									

PRATIQUES DE GESTION DES PRAIRIES PERMANENTES

Indicateur quantitatif

Mode de calcul : Suivi d'une arborescence discriminant les surfaces de prairies permanentes selon leur utilisation et selon leur fertilisation (voir ci-dessous) → Placement des surfaces sur une matrice permettant d'évaluer les surfaces avec un potentiel de régulation écologique optimisé (favorable), moyen (neutre) ou faible (défavorable). Interprétation de l'indicateur (Favorable/Neutre/Défavorable) sur la matrice.

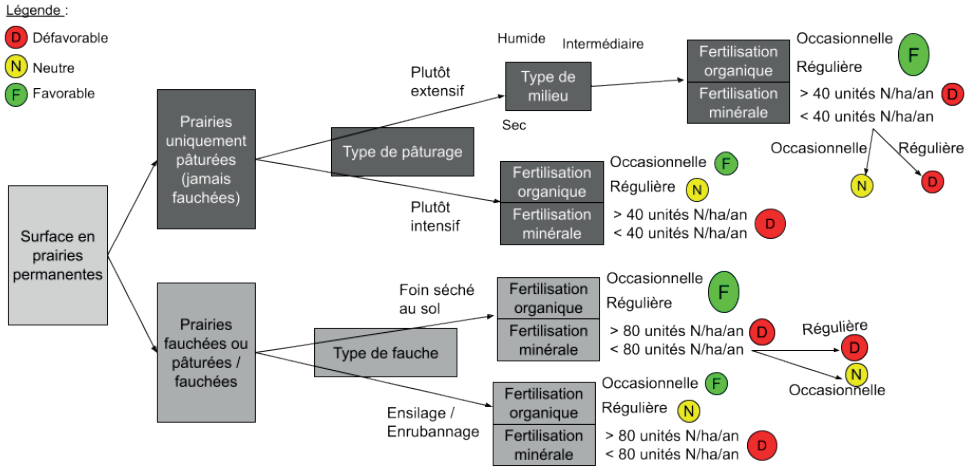

CHARGEMENT MOYEN À L'HECTARE D'HERBE

Indicateur quantitatif

Mode de calcul : Inventaire du cheptel de l'agriculteur → conversion en UGB → rapport du nombre d'UGB total sur la surface de prairies de la ferme .

Seuils : Si > 1,4 UGB/ha d'herbe → défavorable, Si < 0,8 UGB/ha d'herbe → favorable, Entre 0,8 et 1,4 UGB / ha d'herbe → neutre.

PRÉCOCITÉ DE LA 1ERE FAUCHE DES PRAIRIES PERMANENTES

Indicateur qualitatif

Demande à l'agriculteur de la date moyenne de 1ère fauche des prairies permanentes.

Seuils : Si avant mai → défavorable, à partir de mi-juin → favorable, entre mai et mi-juin → neutre

RETROUVEZ LES FICHES LEVIERS SUR LA PAGE BOVI'BIODIV

Bovi'Biodiv

Rédaction : Noémie Bataille (Institut de l'Élevage), Jean-Baptiste Dollé (Institut de l'Élevage), Fabienne Launay (Institut de l'Élevage), Jean Charef (CNIEL), Alice Lemaire (INTERBEV), Gilles Martel (INRAe) et Paul Meurice (INRAe), Caroline Tostain (Chambre d'agriculture de région Normandie), Lola Serée et Ambroise Becot (Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire), Jean-Marc Contet et Elise Michel (Chambre d'agriculture de l'Ain), François Salmon (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels), Karine Princé (MNHN) • **Mise en page :** Corinne Maigret (Institut de l'Élevage) • **Crédit photo :** © Corinne Maigret/IDELE - © Cédric SKRZYNIARSZ (Chambre d'agriculture de région Normandie) • **Réf. Idele :** 0026 413 004 • **Mars 2026**